

La Route.....ça à rentre par les pieds.

Jeudi, le 31 janvier: sous un ciel éclatant de lumière, deux groupes, sac au dos, s'avancent dans la neige, en file indienne: direction, le bois. C'est l'équipe des Larigaudie qui part en excursion: le groupe s'est divisé et prend un angle de marche différent; une heure après, nous nous retrouvons, éloignés de quelque 150 verges; l'occasion est révue pour perfectionner notre sémaphore...au grand désespoir du signaleur qui se gèle les mains à répéter ses messages ! Le groupe se reforme et nous prenons la direction du grand pin où nous arrivons après une marche pénible: L'endroit est superbe.

L'opération "bois" commence, l'installation est rapide, bientôt le feu crépite, l'établissement est luxueux. C'est avec un plaisir particulier que nous humons l'odeur alléchante des viandes frites à la poêle...quel régal ! Déjà la nuit a jeté ses voiles, les cortèges d'étoiles scintillent et la lune éclaire tout d'une lumière argentée. Comment, devant un tel spectacle, l'âme animée de tant de joie, retenir son bonheur ? Dans une clairière illuminée, près d'un feu crépitant, six Routiers se sont mis à chanter puis sont revenus vers le collège, le coeur en fête, les pieds fatigués, louant Dieu de Ses bienfaits et chantant leur bonheur.

Pierre Loisel, U2 "B"

ATTENTION !

Avis est donné par la présente aux organisations suivantes: Chorale et Gamins, Fanfare et Vieux Copains, Société Artistique- de se présenter mardi prochain le 12 février à la réunion du Conseil exécutif, afin de soumettre le plan de leur chartre respective.

Alpha Duguay, secrétaire.

L'an prochain, au sein du Conseil exécutif, il y aura au représentant du Petit Séminaire. Aux prochaines élections générales qui se tiendront en avril, deux séminaristes pourront poser leur candidature et se joindre à un des partis en liste. Ceci est dû au fait que, sans compter le maire, les membres du Conseil doivent être à un nombre pair, car lorsqu'il y aura vote lors d'une assemblée, et que le résultat du vote sera égal, le vote du maire pourra faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Le président du cours académique est choisi dans les classes de 11^e année, et celui du Petit Séminaire en 1^{ère} ou 2^e année du cours universitaire. Ils siègent au conseil exécutif de la cité étudiante au même titre que les autres membres du conseil. Ils ont les mêmes privilèges et les mêmes devoirs que les autres membres, et c'est pourquoi ils doivent se conformer aux constitutions de la Cité. En plus de représenter leurs groupes respectifs à l'exécutif de la Cité, ils doivent conseiller le maire sur les questions propres à leurs groupes.

Le Conseil

Pour tout article, s'adresser à Roland Leblanc (philo 1)

Directeur: Jean-Guy Déry (philo 1)
Ass-Directeur: Roland Leblanc (philo 1)
Secrétaire : Alfred Blanchard (philo 11)

" Si la vie avait une seconde édition, combien je corrigerais les épreuves ". (John Clare à un ami)